

L'heure bleue pour la finance responsable ?

Repenser les leviers d'action financière face aux enjeux des océans

POSITION PAPER

Juin 2025

Depuis plusieurs années, l'océan s'impose progressivement dans les grands débats internationaux relatifs à l'environnement, au climat, à la biodiversité et au développement durable. Support de vie et régulateur climatique essentiel, il joue un rôle systémique dans l'équilibre des écosystèmes et dans la résilience des sociétés humaines. Pourtant, du point de vue des marchés financiers, alors que les sujets terrestres, notamment les forêts, font l'objet d'une prise de conscience croissante, l'océan reste largement un angle mort. Trop vaste, trop technique, souvent perçu comme périphérique ou hors d'atteinte, il demeure à l'écart des grands mécanismes d'investissement durable.

La [Conférence des Nations Unies sur l'Océan](#) (United Nations Ocean Conference ou « UNOC »), coorganisée par la France et le Costa Rica du 9 au 13 juin 2025 à Nice, offre une opportunité unique de repositionner ces enjeux au cœur de l'agenda international – et d'interroger le rôle que peut y jouer la finance.

Chez Mirova, nous sommes convaincus qu'il est temps de mieux intégrer l'océan dans les univers d'investissement. Plutôt qu'un secteur d'investissement homogène, l'océan représente avant tout un espace de convergence des grands enjeux actuels : puits de carbone, foyer de biodiversité, source de revenus pour des millions de personnes, et théâtre de tensions géopolitiques croissantes. Il

est traversé par des enjeux multiples que les investisseurs responsables abordent déjà, sans toujours les lier explicitement aux océans. Engagement sur la pollution plastique, stratégies climat intégrant l'adaptation côtière, investissements sociaux en faveur des communautés littorales : les leviers existent, mais restent partiels et dispersés. Parce que les enjeux océaniques dépassent les seuls outils de marché, Mirova articule ses actions autour de trois leviers complémentaires : l'investissement et l'engagement, pour orienter les capitaux vers des modèles économiques alignés avec la préservation des écosystèmes marins ; la recherche appliquée via le [Mirova Research Center](#) ; et le soutien aux initiatives d'intérêt général à travers [Mirova Foundation](#). Cette approche intégrée vise à combiner action financière, production de savoirs et appui aux solutions locales, dans une logique de transformation systémique.

Ce document propose d'interroger la manière dont la finance durable peut mieux intégrer les enjeux océaniques. Comment structurer une réponse plus cohérente et globale de la finance durable aux enjeux océaniques ? Quels outils existent déjà ?

Que faut-il créer, renforcer, ou articuler autrement pour passer à l'échelle ? Pour Mirova, il ne s'agit pas d'isoler artificiellement l'océan au sein d'un nouveau silo, mais bien de promouvoir une approche holistique, capable d'agréger des actions convergentes au service d'un bien commun mondial et de donner un cadre conceptuel clair aux investisseurs.

L'océan, vital pour la régulation du climat et la biodiversité, doit être intégré par la finance durable. Il est crucial que les investisseurs considèrent l'océan comme un écosystème complexe lié aux défis mondiaux et aux opportunités de croissance durable.

Nous considérons que les investisseurs responsables ont un rôle spécifique à jouer dans cette dynamique. Pas seuls, mais en soutien aux politiques publiques, à la recherche scientifique, et aux initiatives collectives engagées depuis plusieurs années, notamment par la société civile. Cette mobilisation est d'autant plus urgente que les menaces pesant sur l'océan s'intensifient, alors même que les outils permettant de les contrer sont encore émergents. C'est dans cette perspective que nous proposons ici un état des lieux critique et une réflexion ouverte sur le rôle des investisseurs dans la structuration d'une économie bleue responsable.

Contexte et enjeux de l'UNOC3

La gouvernance fragile des océans, défi pour les investisseurs responsables

La gouvernance de l'océan s'est historiquement construite de façon sectorielle et dispersée : par zones (Zone Économique Exclusive – ZEE, haute mer), par enjeux (pêche, transport, pollution), ou par corpus juridique (comme la [Convention des Nations Unies sur le droit de la mer](#) – UNCLOS – adoptée en 1982). Depuis quelques années, cette architecture évolue vers une approche plus intégrée, mieux articulée aux grands objectifs environnementaux mondiaux.

Cette évolution se traduit d'abord par une reconnaissance croissante des enjeux marins dans les grands cadres multilatéraux. [L'Accord de Kunming-Montréal](#) adopté en 2022 dans le cadre de la quinzième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP 15) fixe ainsi deux cibles majeures en lien avec les océans : la restauration d'au moins 30 % des zones marines et côtières dégradées d'ici à 2030 (cible 2), et la mise sous protection d'au moins 30 % de ces zones (cible 3). Ce cadre, désormais partagé par plus de 190 États, constitue un repère important pour les investisseurs souhaitant aligner leurs stratégies sur les grands objectifs internationaux de préservation des écosystèmes marins.

Parallèlement, de nouveaux instruments viennent enrichir cette dynamique : le [Traité international pour la protection de la haute mer](#)

[et de la biodiversité marine \(BBNJ\)](#), les négociations en cours sur un [traité mondial contre la pollution plastique](#), ou encore l'inclusion progressive de l'océan dans les agendas climat et biodiversité. Ces dynamiques traduisent une volonté politique croissante de reconnaître le rôle central de l'océan dans la régulation des équilibres planétaires. Elles dessinent aussi, **pour les investisseurs, un environnement plus structuré, plus lisible, et riche en opportunités** pour aligner leurs pratiques avec les cadres réglementaires émergents, mieux mesurer leurs impacts, et mobiliser des financements publics et privés.

Mais cette gouvernance naissante reste fragile. Elle est aujourd'hui menacée par des dynamiques de repli politique menaçant le multilatéralisme, d'instabilité normative et de remise en cause de la production de données scientifiques.



Aux États-Unis, le projet de budget fédéral pour 2025 prévoit de réduire drastiquement les moyens de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et de la National Aeronautics and Space Administration (NASA)¹, deux piliers historiques de l'observation des milieux marins. Les coupes envisagées – plus de 70 % sur certains programmes climat – affecteraient directement la disponibilité de données satellites, le suivi des niveaux de la mer ou encore la compréhension de la dynamique océanique. **Pour les investisseurs, cette réduction des capacités scientifiques pose un risque structurel** : en limitant l'accès à des données climatiques et océaniques de référence, elle affaiblit la chaîne d'analyse sur laquelle reposent nombre d'outils de prise de décision et d'indicateurs extra-financiers. À moyen terme, cela pourrait compromettre l'évaluation robuste des risques physiques, notamment en zone côtière, et réduire la fiabilité de certains reporting d'impact ou de résilience.

Ces dynamiques mettent aussi en lumière un enjeu plus large de souveraineté scientifique et technologique. La capacité à produire et à exploiter des données climatiques et océaniques fiables constitue un prérequis à toute action publique ou financière crédible. Dans ce contexte, l'intelligence artificielle peut devenir un outil puissant pour modéliser les écosystèmes,

anticiper les événements extrêmes ou évaluer l'impact des investissements – à condition de reposer sur des infrastructures ouvertes, interopérables et pérennes.

Ces tensions s'inscrivent dans un mouvement plus large de repli national. Alors même que les dynamiques multilatérales cherchent à structurer une gouvernance commune des océans, certains pays privilégient désormais une approche fondée sur la souveraineté nationale, conduisant à une plus grande hétérogénéité des cadres juridiques. C'est par exemple le cas des États-Unis qui, après avoir activement soutenu certaines négociations internationales – comme l'[Accord de Lisbonne](#) ou le processus BBNJ –, ont adopté depuis 2025 une position plus réservée sur plusieurs dossiers stratégiques. Leur non-ratification de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) reste inchangée et leur engagement sur le traité BBNJ semble désormais peu probable. Par ailleurs, leur posture sur le futur traité mondial contre la pollution plastique a évolué : initialement favorable à un accord ambitieux et contraignant, l'administration actuelle défend désormais un cadre plus souple, reposant principalement sur les politiques nationales. Cette inflexion américaine s'inscrit dans un mouvement plus large, porté également par d'autres grandes

puissances telles que la Chine, la Russie ou l'Inde, qui freinent ou fragilisent les mécanismes multilatéraux établis depuis la Seconde Guerre mondiale. Cela se traduit par des blocages dans les négociations onusiennes, des préférences pour des cadres non contraignants, ou des remises en cause de l'autorité d'instances comme l'[Organisation maritime internationale](#) ou les organes de mise en œuvre de l'UNCLOS.

Ce changement de cap affaiblit la dynamique multilatérale, introduit une incertitude durable quant à la portée juridique du futur traité, et complique l'anticipation des standards pour les entreprises comme pour les investisseurs. Les acteurs opérant sur plusieurs façades maritimes se heurtent à un patchwork réglementaire de plus en plus complexe. **Pour les investisseurs, cette fragmentation engendre des risques concrets** : incertitude juridique, instabilité normative, difficulté à structurer des produits compatibles avec les cadres internationaux.

Dans ce contexte, l'Union européenne peut jouer un rôle clé. Elle a porté le traité BBNJ via la [Coalition "High Ambition" pour la Nature et les Hommes](#), s'est montrée proactive sur les négociations autour de la pollution plastique, et a lancé en 2025 une [consultation sur un Pacte européen pour l'Océan](#). Ce leadership est plus qu'un symbole : il offre aux investisseurs une base d'action claire, où les ambitions environnementales sont progressivement intégrées aux instruments financiers (taxonomie², SFDR³,

¹ Source : Documents reveal Trump's plan to gut funding for Nasa and climate science, The Guardian, avril 2025

² La taxonomie verte de l'UE est un système de classification des activités économiques permettant d'identifier celles qui sont durables sur le plan environnemental, c'est-à-dire qui n'aggravent pas le changement climatique. [Plus d'informations ici](#).

³ Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité). [Plus d'informations ici](#).



obligations vertes ou bleues). À condition de rester cohérente, cette stratégie européenne peut offrir un socle de stabilité essentiel pour canaliser les capitaux vers des solutions durables en lien avec l'océan.

Cette situation appelle selon nous à l'action de la part des investisseurs responsables. **Il nous semble essentiel de renforcer le cadre de gouvernance océanique, d'en préserver la lisibilité, et d'en**

identifier les briques manquantes qui seraient favorables à l'investissement.

Quels sont les besoins les plus critiques pour les investisseurs ? Quelles données doivent être rendues accessibles, via quels canaux (intelligence artificielle, coopération scientifique, politiques d'ouverture) ?

Quelle régulation permettrait de

créer des signaux de marché crédibles, sans surcharger les porteurs de projet ?

Ce sont ces questions, parmi d'autres, que les investisseurs européens doivent porter, aux côtés des États, des chercheurs, des ONG et des agences de développement, pour renforcer les conditions d'une mobilisation à la hauteur des enjeux.



Quels enjeux pour l'UNOC3 ?

Après 2 premières éditions à New York (2017) et à Lisbonne (2022), la Conférence des Nations Unies sur l'Océan 2025 (UNOC3) intervient à un moment charnière : alors que les tensions géopolitiques fragilisent les cadres existants, la communauté internationale doit faire preuve de coordination pour accélérer la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 14 (ODD) « *Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable* ».

L'UNOC3 s'articule autour de trois priorités principales :

- Finaliser les processus multilatéraux liés à l'océan, notamment la ratification et la mise en œuvre du traité BBNJ, qui vise à protéger la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des juridictions nationales.
- Mobiliser des ressources financières pour l'ODD 14 et soutenir le développement d'une économie bleue durable. Cela inclut la création de mécanismes

financiers innovants, tels que les obligations bleues, pour financer des projets de conservation marine et de résilience côtière.

- Renforcer et mieux diffuser les connaissances liées aux sciences marines afin d'améliorer l'élaboration des politiques. Cela implique de soutenir la recherche scientifique et de faciliter le transfert de technologies marines, en particulier vers les pays en développement.

Dans ce cadre, la présidence française a souhaité faire de cette conférence un tournant, en y associant des initiatives complémentaires. L'objectif est d'aller au-delà des engagements volontaires en posant les fondations d'un cadre politique et scientifique durable. Parmi les propositions phares figurent le lancement des « [Accords de Nice pour l'Océan](#) », qui pourraient jouer un rôle de référence comparable à celui de l'Accord de Paris pour le climat, et la création d'un « GIEC⁴ de l'océan » ([IPOS – International](#)

[Platform for Ocean Sustainability](#)), chargé de produire des évaluations scientifiques régulières sur l'état des écosystèmes marins.

La question de l'exploitation des minéraux du plancher océanique devrait également être discutée, notamment au regard des enjeux de gouvernance en haute mer, de préservation de la biodiversité profonde, et de mobilisation de la recherche scientifique.

Pour les investisseurs responsables, cette configuration est inédite. L'UNOC3 est à la fois une tribune pour affirmer leur engagement, un moment pour construire des partenariats nouveaux, et un terrain d'influence pour faire entendre leurs besoins : accès à la donnée, sécurité réglementaire, standardisation des cadres de financement, articulation entre politiques publiques et stratégies privées. **Si la conférence tient ses promesses, elle pourrait ouvrir un cycle structurant pour l'investissement durable appliqué à l'océan.**



⁴ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.



Quels leviers d'action pour les investisseurs ? Une approche plurielle

L'économie bleue ne constitue pas un secteur homogène, mais un ensemble d'activités étroitement liées aux enjeux climatiques, sociaux et de biodiversité. De nombreux investisseurs agissent déjà, souvent sans le formuler explicitement comme tel : financement de solutions d'adaptation ou de gestion durable des ressources marines, engagement sur la pollution plastique, intégration de la résilience côtière dans les stratégies climat. Ces initiatives s'inscrivent dans une dynamique réelle, mais dispersée, et appellent à mieux structurer ce champ d'action sous l'angle d'une finance bleue cohérente.

L'enjeu est d'autant plus fort que les zones les plus critiques pour la biodiversité océanique se situent majoritairement dans les pays émergents, où se concentrent les hotspots marins : récifs coralliens, mangroves, zones côtières abritant une biodiversité exceptionnelle. Ces pays font face à une double contrainte : d'un côté, la nécessité de préserver des écosystèmes essentiels au climat, à la sécurité alimentaire et à la résilience locale ; de l'autre, des pressions économiques fortes, des moyens limités et une dépendance accrue aux ressources marines pour le développement. Dans ce contexte, agir pour l'océan suppose non seulement de choisir les bons outils financiers, mais aussi de les adapter à des contextes territoriaux marqués par la fragmentation des marchés, l'exposition au risque de change, l'insuffisance des données disponibles, et une méconnaissance structurelle de ces



zones par les investisseurs, qui freine ou bloque souvent les processus d'investissement.

À travers ses travaux de recherche, le [Mirova Research Center](#) vise à lever ces obstacles en renforçant la transparence, en affinant le calibrage des instruments financiers, mais aussi en contribuant à une meilleure éducation des investisseurs, pour réduire les appréhensions.

C'est pourquoi la question centrale n'est pas seulement « *quels leviers*

pour financer l'économie bleue ? » mais « *quels leviers permettent réellement de structurer et de faire émerger des solutions là où les besoins sont les plus urgents et les conditions les plus contraignantes ?* ».

Mirova propose ici une réflexion sur ces leviers fondée sur son expérience d'investisseur responsable, pionnier sur la prise en compte de thématiques environnementales dans sa stratégie d'investissement.



Investissements directs : un mode d'intervention ciblé encore peu développé

Un levier unique pour soutenir des solutions émergentes et locales

L'investissement direct dans des projets et entreprises liés à l'océan constitue un levier d'action essentiel pour les investisseurs responsables. Il permet de soutenir des solutions émergentes qui échappent aux logiques traditionnelles des marchés cotés. On peut citer les innovations en aquaculture durable, la lutte contre les pollutions et les déchets marins, mais aussi des actions de conservation menées par les communautés locales, la gestion durable de la pêche artisanale ou encore la protection des écosystèmes côtiers, notamment des mangroves, à travers de mécanisme de finance carbone.

Au-delà du financement de solutions concrètes, l'investissement direct favorise la structuration de réseaux entrepreneuriaux ancrés dans les territoires. **Il joue ainsi un rôle stratégique dans la construction d'une économie bleue résiliente et inclusive.**

Ce type d'investissement permet également d'activer des effets de levier importants, en mobilisant des financements privés combinés à des fonds publics. Dans des contextes à fort impact environnemental et social, les instruments de type « finance mixte » (*blended finance*) s'avèrent particulièrement adaptées : en absorbant les premières pertes ou en fournissant

des garanties, les investisseurs publics permettent de sécuriser les capitaux privés et facilitent l'émergence de nouvelles classes d'actifs à fort impact, souvent exclues des circuits de financement traditionnels.

Pour autant, ces approches restent complexes à mettre en œuvre. La structuration des produits, la levée des fonds, le déploiement sur le terrain et le reporting d'impact impliquent une forte proximité avec les acteurs locaux, des outils de couverture des risques adaptés, et une capacité à conjuguer logiques d'impact, maîtrise des risques et viabilité économique.

Retour d'expérience : le cas de la stratégie d'investissement dédiée aux océans

Une stratégie d'investissement à impact pionnière pour l'économie bleue

Mirova fait partie des rares acteurs à avoir expérimenté l'investissement direct dans l'économie bleue, avec une stratégie dédiée. Lancée en 2016 en partenariat avec [Conservation International](#) et [Environmental Defense Fund](#), elle disposait d'un mandat explicitement orienté vers l'impact social et environnemental dans les pays émergents. La stratégie a financé une quinzaine d'entreprises opérant dans des secteurs clés : pêcherie et aquaculture durable, protéines alternatives et

aquatechnologies, économie circulaire (notamment la valorisation des déchets plastiques), aires marines protégées.

Ce positionnement avant-gardiste a permis de soutenir des innovations encore peu matures, souvent implantées dans des pays à faibles revenus et porteuses de nombreux défis. Une réalité qui illustre la complexité structurelle du secteur : chaînes logistiques complexe, faiblesse des cadres réglementaires,

gouvernance locale perfectible, difficulté d'accès aux marchés et de passage à l'échelle. À cela s'ajoutent des facteurs exogènes comme la volatilité des prix internationaux ou l'exposition au risque de change, du fait de l'orientation export de nombreux modèles économiques. Des solutions existent, comme les contrats d'achat à long terme (*long-term offtake agreements*), mais leur mise en place reste encore marginale.

Capitaliser pour structurer une stratégie durable

Cette expérience de terrain constitue aujourd’hui un socle d’apprentissage stratégique. Elle a permis d’identifier des conditions de succès, des limites à dépasser et des besoins spécifiques pour structurer une stratégie d’investissement direct robuste et reproductible.

À partir de ces enseignements, Mirova a engagé plusieurs chantiers structurants. D’un côté, la définition de standards adaptés aux enjeux océaniques, notamment via le développement de l'[Ocean Impact Navigator](#), un référentiel open-source co-construit avec 1000 Ocean Startups. De l’autre, des standards de la finance climat, notamment en contribuant aux travaux sur les crédits carbone de haute intégrité

([Principes fondamentaux du carbone](#) de l’Integrity Council for the Voluntary Carbon Market – ICVCM), pour faire émerger un cadre rigoureux pour les projets carbone bleus.

Enfin, cette expérience met en lumière les attentes exprimées par les investisseurs institutionnels vis-à-vis des dispositifs de finance mixte : amélioration des mécanismes de partage du risque et du rendement, développement de co-investissements stratégiques, structuration de fonds mixtes adaptés à la diversité des contextes côtiers.

Elle conforte une conviction forte portée par Mirova : **pour que l’investissement responsable puisse jouer un rôle structurant dans la**

transition bleue, il faut assumer la complexité, accepter une part d’expérimentation et d’amélioration itérative, et construire des ponts solides entre capital privé, ambition publique et expertise de terrain.



Des opportunités d’investissement aux profils variés, liées aux océans

Les retours d’expérience accumulés par Mirova grâce à sa stratégie d’investissement océans, mais aussi à d’autres stratégies au sein de sa plateforme d’investissement dédiée aux actifs réels, permettent d’illustrer la diversité des opportunités d’investissement liées aux océans, tant sur le plan géographique que sectoriel ou technologique.

▪ **Les crédits carbone et crédits biodiversité « bleus »** : à travers sa [stratégie carbone](#), Mirova a financé le développement d’un [projet innovant de protection des récifs coraliens en Australie](#) avec la Great Barrier Reef Foundation. Mirova travaille plus généralement sur des projets de protection et de régénération de mangroves en pays émergents, capables d’atteindre une viabilité économique en générant des

crédits biodiversité de haute qualité. Ces projets allient séquestration carbone, préservation de la biodiversité et renforcement des moyens de subsistance locaux.

▪ **La lutte contre la pollution plastique** : [la stratégie océans a investi dans Plastics for Change](#), qui structure des chaînes de collecte éthiques en Inde, [et dans Bureau](#), qui recycle des filets de pêche usagés au Chili et au Pérou. Ces entreprises démontrent que des modèles combinant innovation industrielle, inclusion sociale et impact environnemental peuvent émerger sur des marchés peu structurés.

▪ **L’innovation technologique en faveur des océans** : Mirova a par exemple soutenu via son fonds de capital-investissement à impact, [l’entreprise Norsepower](#).

Elle développe des voiles rotatives pour la propulsion assistée des navires, contribuant ainsi à la décarbonation du transport maritime. Ce type de solutions, principalement développées en Europe, répondent à des enjeux de transition énergétique et de réduction des pollutions marines.

▪ **Les carburants alternatifs pour le maritime** : l’équipe d’investissement direct dans les infrastructures de transition énergétique a exploré, à travers son portefeuille, le potentiel des e-carburants, en particulier de l’ammonec vert, pour contribuer à la décarbonation du transport maritime mondial. Bien que cette filière soit encore peu mature et rencontre des obstacles techniques, économiques et réglementaires, elle pourrait



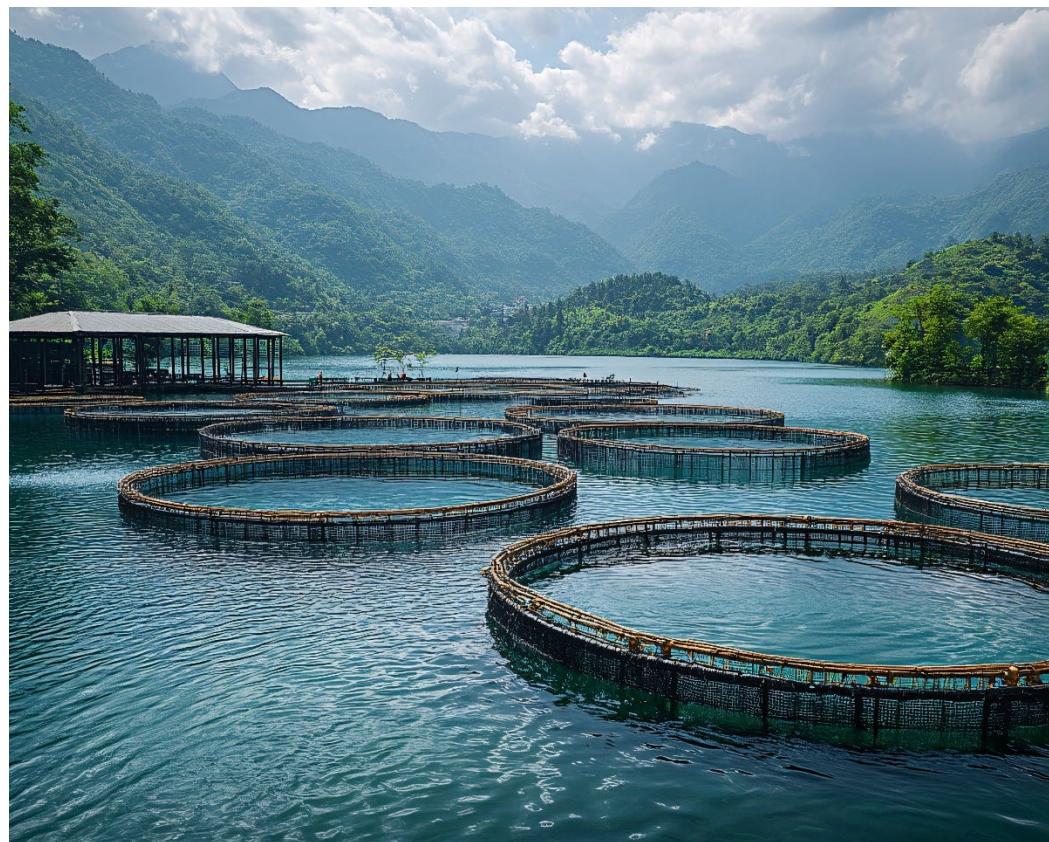
représenter un levier complémentaire dans un scénario de soutien public renforcé.

Ces expériences mettent en évidence des typologies d'investissement différenciées, avec des profils de risque hétérogènes : projets locaux à fort ancrage territorial et dépendants de contextes émergents d'une part ; technologies plus matures ou industrialisables dans des environnements réglementaires

stables d'autre part. Pour les projets les plus exposés, l'expérience montre que le recours à du capital concessionnel est souvent indispensable pour sécuriser l'engagement d'investisseurs privés, face à des niveaux de risque jugés trop élevés. Par ailleurs, la structuration de ces dispositifs reste freinée par un déficit de transparence sur la performance réelle de ces actifs. Un meilleur accès aux historiques d'investissement des banques de

développement, notamment via des bases comme [Global Emerging Markets Database \(GEM\)](#), pourrait jouer un rôle clé pour renforcer la confiance et orienter les capitaux. Dans tous les cas, **cette diversité appelle à des dispositifs d'investissement différenciés, capables de répondre aux besoins spécifiques de chaque type de solution, tout en s'inscrivant dans une vision globale et cohérente de la finance bleue.**

“La diversité des opportunités appelle à des dispositifs d'investissement différenciés, capables de répondre aux besoins spécifiques de chaque type de solution, tout en s'inscrivant dans une vision holistique de la finance bleue.”





Investissement coté : la voie obligataire semble la plus navigable

L'investissement thématique en actions reste limité

L'univers coté reste, à ce jour, une voie d'engagement limitée pour les investisseurs désireux d'agir spécifiquement en faveur de l'océan.

Du côté des actions, très peu d'entreprises cotées concentrent leur activité sur des enjeux marins clairement identifiables, qu'il s'agisse de biodiversité océanique, de pollution plastique ou de préservation des ressources halieutiques. Les acteurs directement impliqués dans l'économie bleue – hors secteurs

pétrolier ou extractif – sont peu nombreux, souvent de taille modeste, ou diluent leurs activités océaniques dans des portefeuilles plus vastes, rendant difficile la construction de fonds thématiques ou l'exercice d'un engagement actionnarial ciblé.

On peut néanmoins souligner que le développement récent de fonds actions sur le thème de la biodiversité, qui intègrent les enjeux de préservation de la nature dans leurs

stratégies d'investissement, offre des pistes intéressantes pour renforcer l'intégration des enjeux océaniques dans l'univers coté. Bien que leur périmètre reste généralement large, certains d'entre eux abordent indirectement des thématiques liées aux océans, notamment via des investissements dans l'économie circulaire, la lutte contre la pollution plastique ou la préservation des écosystèmes aquatiques.

Faire des *blue bonds* un outil de passage à l'échelle de l'investissement en faveur des océans

Le marché obligataire offre des leviers bien plus opérationnels. Parmi les instruments à disposition des investisseurs, les obligations bleues (*blue bonds*) sont sans doute l'outil le plus prometteur pour financer à

l'échelle des solutions concrètes en faveur de l'océan. Encore marginal par rapport au marché des green bonds (moins de 5 milliards USD d'encours de *blue bonds* en 2023, contre 820 milliards pour

l'ensemble du marché obligataire durable, selon Fitch), ce marché bénéficie cependant de cadres émergents qui en précisent les contours et d'atouts particuliers.



Des instruments alignés sur des standards existants

Les obligations bleues sont des instruments de dettes ciblés sur des projets marins et océaniques aux retombées positives pour l'environnement, l'économie et le climat. Elles s'inscrivent dans l'architecture existante de la finance durable comme une sous-catégorie des obligations vertes. À ce titre, elles bénéficient de référentiels déjà largement adoptés par le marché – tels que les [Principes applicables aux Obligations Vertes](#) (International Capital Market Association – ICMA) ou les cadres de la taxonomie européenne – ce qui favorise leur lisibilité, leur traçabilité et leur intégration dans les portefeuilles durables. Ce socle méthodologique solide est un atout considérable pour éviter la fragmentation

et garantir la crédibilité environnementale des projets financés.

À partir de cette base commune, des cadres spécifiques ont été développés pour préciser les contours de la finance bleue. Le cadre 2022 de la Société financière internationale (IFC) élargit l'éligibilité aux projets liés à la gestion durable de l'eau et à l'assainissement (ODD 6), en plus des projets de protection des océans (ODD 14), intégrant ainsi une dimension sociale importante. L'ICMA, avec ses recommandations de 2023, propose une approche plus ciblée sur les écosystèmes marins, en excluant certaines catégories jugées trop larges. Ces approches, s'accordent sur la nécessité d'une

meilleure identification des « *blue use-of-proceeds* » dans le cadre plus large des obligations vertes.

L'alignement avec les standards européens (Taxonomie, [EU Green Bond Standard](#) – EU GBS) constitue un autre levier structurant. Plusieurs catégories de la taxonomie, comme celles liées à la gestion de l'eau, aux transports maritimes bas carbone ou à la dépollution, peuvent être compatibles avec une stratégie « bleue ». **Ce lien avec la réglementation européenne renforce la crédibilité des projets et facilite leur adoption par les investisseurs institutionnels.**

Les *blue bonds* permettent de cibler les solutions en faveur de l'océan

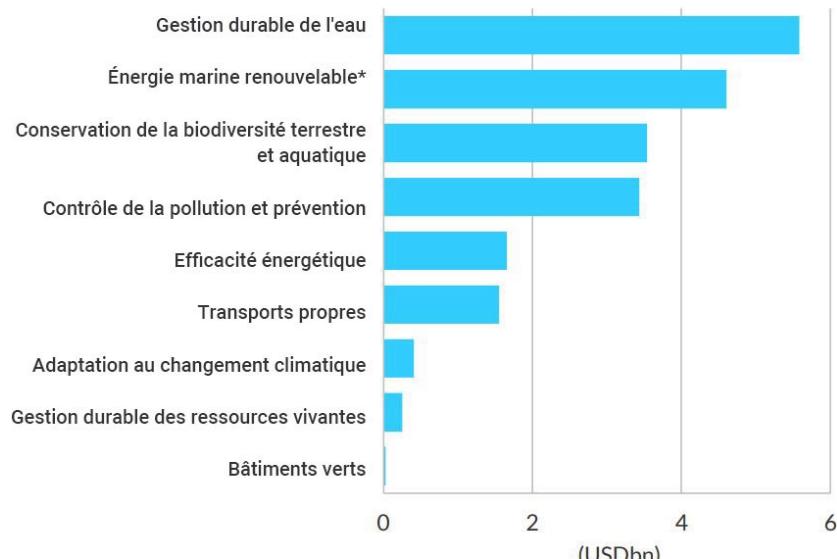
Cette structuration s'accompagne d'un élargissement des catégories de projets financés. Selon les données recensées par Fitch en 2023, les obligations bleues se répartissent aujourd'hui en trois grands types d'usage :

- Les projets environnementaux côtiers et marins (énergies renouvelables offshore, lutte contre la pollution, efficacité énergétique, transports maritimes propres) représentent la catégorie la plus significative, avec plus de 9 milliards USD d'encours.
- Les projets d'accès à l'eau et à l'assainissement, plus proches des thématiques sociales, constituent la deuxième catégorie avec plus de 5 milliards USD.

- Enfin, la biodiversité marine et terrestre représente environ 3 milliards USD, illustrant la

montée en puissance des enjeux liés à la protection des écosystèmes.

Allocation des produits des obligations vertes
2018-Mai 2024



*L'énergie marine renouvelable peut inclure l'éolien offshore, l'énergie solaire, l'énergie marémotrice ou l'énergie des vagues.

Source : [BlueDebt: State of Play, Growth and Prospects](#), Sustainable Fitch, EF Data

Quels défis pour le marché des *blue bonds* ?

Le marché reste aujourd’hui porté par quelques acteurs institutionnels : Seychelles (premier émetteur en 2018, avec l’appui de la Banque mondiale), NIB (234 millions USD pour la mer Baltique), ou Bank of China (obligation bleue multi-devise en 2020).

Un exemple récent d’innovation structurelle est le [Capital Markets Mechanism \(CCMM\)](#), développé par le Climate Investment Funds. Ce mécanisme permet de lever des fonds sur les marchés obligataires en s’appuyant sur des capitaux concessionnels pré-engagés, utilisés comme socle de structuration ou de rehaussement de crédit. Contrairement aux premières émissions souveraines, comme celle des Seychelles, le CCMM repose sur un véhicule dédié, sans implication directe d’un État émetteur. Cette approche ouvre de nouvelles perspectives pour mobiliser des capitaux privés dans des contextes où l’endettement public est contraint,

notamment dans les pays en développement. Des agences multilatérales comme la Banque africaine de développement ou la Corporation andine de développement (CAF) pourraient également jouer un rôle croissant en mobilisant leurs capacités d’agrégation de projets pour structurer des émissions crédibles.

Du côté des entreprises, Veolia a récemment annoncé un cadre vert incluant des catégories bleues, tandis que des émetteurs comme UPM ou MOWI ont tenté des premières émissions – avec un impact qui nous semble variable, en fonction de la rigueur du reporting ou de la pertinence du contexte géographique (ex : efficacité de l’eau dans un pays non soumis à stress hydrique).

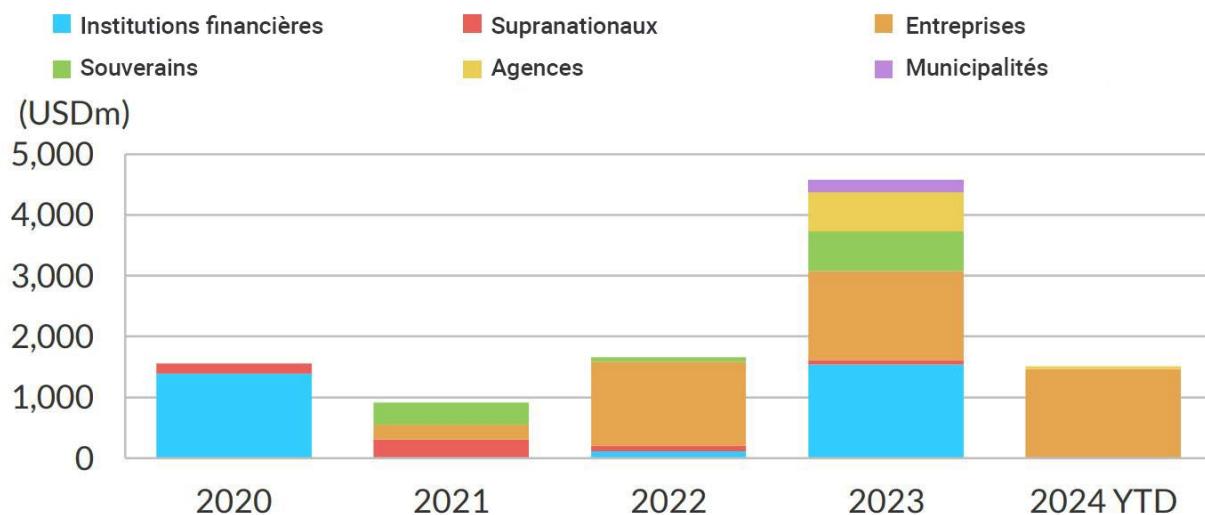
Forts de notre démarche d’analyse, de notre rôle moteur dans le développement du marché des *green bonds* et de notre premier investissement dans les *blue bonds*, nous

identifions trois priorités pour structurer ce marché des *blue bonds* :

- **Clarifier les catégories éligibles** : un consensus doit émerger sur les types de projets réellement « bleus », avec une granularité suffisante (transport, pêche, tourisme, énergies offshore...).
- **Renforcer le lien avec les taxonomies existantes** : notamment l’EU GBS, qui peut servir de cadre pour développer une version cohérente et intégrée des obligations bleues.
- **Développer des mécanismes d’agrégation et de couverture** : pour permettre à des pays ou à des acteurs trop petits pour émettre seuls d’entrer sur le marché. Il s’agit de transposer les logiques de structuration de la finance mixte aujourd’hui fréquentes en private equity vers des dispositifs obligataires de plus grande envergure.

Types d’émetteurs d’obligations bleues

2020-Juin 2024



Source : [BlueDebt: State of Play, Growth and Prospects, Sustainable Fitch, EF Data](#)



Des dynamiques géographiques différencierées

Sur le plan géographique, deux dynamiques se dessinent. Dans les économies avancées, les *blue bonds* permettent à des entreprises diversifiées – souvent déjà présentes sur le marché des green bonds – d'allouer spécifiquement des fonds à des projets océaniques, en s'appuyant sur des cadres robustes. Dans les pays émergents, ces instruments offrent une solution de financement particulièrement pertinente : en étant émis en devise forte (USD ou EUR), ils attirent des investisseurs internationaux tout en contournant les risques liés aux devises locales. De plus, ils peuvent bénéficier de mécanismes de rehaussement de crédit ou de garanties apportées par des institutions publiques ou de développement, renforçant leur attractivité et leur faisabilité. Ces institutions peuvent également agréger une multitude de projets et ainsi contribuer à réduire les risques crédit et de notation ESG⁵ – à l'image de mécanismes récents comme le CCMM, décrit plus haut, qui visent à structurer l'accès des pays émergents aux marchés obligataires internationaux.

Nous sommes convaincus que les obligations bleues peuvent jouer dans ces pays, un rôle transformateur, à condition d'être adaptées aux réalités locales. Les pays émergents concentrent une grande part de la biodiversité marine mondiale, mais disposent de marges budgétaires limitées et de marchés financiers souvent peu matures. C'est là que les mécanismes de *blended finance* deviennent essentiels. Mais

pour que ces instruments soient soutenables, il est essentiel d'encourager les émissions en monnaie locale, sans pour autant faire porter le risque de change sur les investisseurs privés. Cela suppose de déployer des mécanismes de couverture, des garanties publiques, ou des fonds mixtes capables d'absorber les risques spécifiques. L'émission souveraine des Seychelles en 2018, rendue possible par une garantie de la Banque mondiale et une subvention du Fonds pour l'environnement Mondial (FEM), montre que de tels montages sont possibles.

Les obligations bleues pourraient ainsi structurer une nouvelle génération d'outils hybrides, combinant financements publics et capitaux privés, pour accompagner une économie bleue juste et soutenable dans les pays les plus vulnérables.

Les obligations bleues ne constituent pas un outil miracle, néanmoins ce mode de financement nous semble constituer un levier crédible et actionnable d'investissement en faveur des océans. L'efficacité des *blue bonds* dépendra de leur capacité à financer des projets véritablement transformateurs, à éviter le risque de « *bluewashing* »⁶, et à s'articuler avec les politiques industrielles, environnementales et maritimes nationales. Au-delà de leur rôle de financement, les *blue bonds* apparaissent comme un vecteur stratégique pour structurer et faire monter en puissance une finance mixte adaptée aux défis océaniques. En associant logiques de marché et instruments publics de partage des risques, ils

Les obligations bleues sont un levier prometteur pour financer des projets océaniques transformateurs, mais leur succès dépend d'une collaboration efficace entre investisseurs et institutions publiques pour mutualiser les risques et mobiliser les capitaux nécessaires.

permettent d'ouvrir le champ des possibles, en particulier dans les pays émergents.

Pour concrétiser ce potentiel, une concertation structurée entre investisseurs, agences de développement et autorités publiques nous semble aujourd'hui indispensable. Elle permettrait de poser les bases d'un cadre commun, de mutualiser les risques et de mobiliser des capitaux à la hauteur des enjeux. Cela est d'autant plus nécessaire que les obligations intégrant des dispositifs de finance mixte restent très rares : selon les données de Convergence⁷, elles ne représentent qu'environ 8 % des transactions de *blended finance* recensées à ce jour, la grande majorité concernant des prêts privés non cotés. Ce manque de recul sur la transposition de ces mécanismes aux marchés obligataires renforce le besoin d'expérimentation, de coopération, et de partage d'expérience. **C'est à cette condition que les obligations bleues pourront réellement contribuer à faire de la protection des océans un pilier de l'investissement durable.**

⁵ Environnemental, social, gouvernance

⁶ Écoblanchiment

⁷ Source : State of Blended Finance 2024, Convergence, 2024

Engagement des acteurs : structurer l'action au-delà du financement

Contribuer à la production d'outils et de cadres d'analyse facilitant l'investissement en faveur des océans

L'engagement des investisseurs constitue un levier complémentaire à l'allocation de capitaux : il permet de structurer les conditions d'un marché durable, au service de l'océan. Face à la complexité des enjeux et à l'hétérogénéité des écosystèmes marins, l'engagement, la production de connaissances et la coopération avec les autres parties prenantes deviennent des leviers essentiels.

Contribuer à la production d'outils et de cadres d'analyse facilitant l'investissement en faveur des océans

Mirova soutient activement la production de référentiels techniques, de données et de standards pour structurer l'investissement durable dans les océans. C'est le sens du partenariat noué entre le L'Oréal Fund for Nature Regeneration et Wetlands International, qui a conduit à la publication en 2023 des "[Global Mangrove Restoration Guidelines](#)". Ce référentiel, appuyé par la communauté scientifique, vise à standardiser les bonnes pratiques en matière de restauration de mangroves, en lien avec la Global Mangrove Alliance et l'initiative "Mangrove Breakthrough". Il constitue un socle opérationnel pour les États, les institutions financières, les agences de développement et les gestionnaires de projets.

En parallèle, le développement d'outils numériques, y compris fondés sur l'intelligence artificielle ou la téldétection, représente un levier crucial pour cartographier, surveiller et analyser l'évolution des milieux marins. Ces innovations peuvent renforcer la transparence, améliorer la mesure d'impact et faciliter l'intégration des enjeux océaniques dans les portefeuilles d'investissement durable. Cette dynamique s'inscrit plus largement dans un effort de structuration des données liées à la nature. Mirova soutient activement la construction de cadres de reporting adaptés, notamment à travers son implication dans les travaux de la [Taskforce on Nature-related Financial Disclosures \(TNFD\)](#)⁸. En plus de la participation au forum, Mirova contribue à un groupe de

travail où elle partage, en tant qu'investisseur, ses retours d'expérience sur les défis rencontrés par les entreprises dans l'appropriation du cadre et la production des données attendues.

Enfin, Mirova a co-signé en 2024, aux côtés de plusieurs investisseurs français, une [déclaration appelant les fournisseurs de données ESG à améliorer la qualité, la granularité et la disponibilité des données sur les risques et opportunités liés à l'océan](#), tant au niveau des projets que des émetteurs. L'objectif est de stimuler l'émergence d'un marché de la donnée océanique, indispensable pour orienter les capitaux vers des modèles compatibles avec la préservation des écosystèmes marins

⁸ Groupe de travail sur la divulgation des informations financières liées à la nature





Soutenir la recherche académique

Toujours dans la logique de renforcement du lien entre science, données et investissement, Mirova a inauguré en septembre 2024 le Mirova Research Center, un centre dédié à la recherche appliquée sur la finance durable et l'investissement à impact. Dotée de ressources financières significatives, cette initiative vise à favoriser des prises de décisions éclairées par des études scientifiques rigoureuses. Elle témoigne de l'engagement de Mirova à renforcer le dialogue entre chercheurs et investisseurs, contribuant ainsi au progrès de la finance responsable dans son ensemble. Parmi les sujets de recherche explorés, MRC a établi un partenariat stratégique pluriannuel avec l'Université de Columbia dédié aux recherches sur la *blended finance*. L'objectif est de contribuer à accélérer son passage à l'échelle, en adoptant une approche rigoureuse, porteuse d'impact sociétale et économique dans l'utilisation du capital concessionnel.

CLIQUEZ ICI POUR
EN SAVOIR PLUS SUR
MIROVA RESEARCH CENTER



Déployer une stratégie d'engagement actionnarial individuel et collectif au service de la biodiversité, incluant les enjeux océaniques

Au-delà de ses investissements, **Mirova mobilise le levier de l'engagement actionnarial pour faire progresser la prise en compte de la biodiversité dans les stratégies des entreprises**.

En 2024, elle a notamment mené avec Phitrust une campagne ciblant les grandes entreprises françaises (CAC40) pour les inciter à publier des rapports alignés avec le cadre TNFD et à se doter d'objectifs scientifiques (SBTN) sur l'eau, les terres ou les océans. Cette initiative a permis d'identifier les entreprises prêtes à progresser et celles nécessitant un accompagnement renforcé.

En parallèle, Mirova a rejoint plusieurs coalitions sectorielles et contribue à des prises de position collectives, notamment :

- En 2023, elle a signé une déclaration d'investisseurs adressée aux États membres négociant un accord juridiquement contraignant sur la pollution plastique (ILBI). Cette déclaration souligne l'importance de règles strictes couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques.
- Elle a soutenu un appel à moratoire sur l'exploitation minière en haute mer, réaffirmant que la transition énergétique ne doit pas se faire au détriment de la biodiversité océanique. Ce

soutien repose sur l'application du principe de précaution, en particulier face aux effets cumulatifs et indirects encore largement méconnus.

▪ Elle participe activement au groupe de référence sur l'économie circulaire des Principles for Responsible Investment (PRI), un espace de travail collaboratif réunissant environ 70 investisseurs signataires. Cette initiative vise à renforcer les capacités d'analyse et d'engagement des investisseurs sur les chaînes de valeur concernées, en mettant l'accent sur les plastiques dans un premier temps, puis en élargissant progressivement à d'autres flux de matériaux.

Renforcer les cadres collectifs et soutenir la diplomatie océanique

Participation aux coalitions et groupes de place

Mirova est active au sein de la [BlueInvest Community](#) et collabore avec l'UNEP FI pour faire progresser les standards de la finance bleue.

Mirova entend contribuer à la construction d'un cadre d'action international ambitieux, inclusif, et aligné avec les besoins des communautés côtières. Ces espaces permettent d'harmoniser les approches, de faire converger les référentiels, et d'anticiper les évolutions réglementaires.

En juin 2025, à l'occasion du [Blue Economy and Finance Forum](#) (BEFF) organisé en amont de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice, Mirova annonce rejoindre la coalition #BackBlue. Por-



tée par l'Ocean Risk and Resilience Action Alliance (ORRAA) et le World Economic Forum, cette initiative vise à mobiliser les acteurs financiers en faveur d'une économie bleue durable et régénératrice. Les membres s'engagent notamment à aligner leurs investissements sur

les Principes pour une finance durable de l'économie bleue de l'UNEP FI et à intégrer les recommandations du TNFD dans leurs pratiques de gestion des risques et de transparence.

Présence dans les grands forums dédiés à l'océan

En amont de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3), Mirova a participé à plusieurs événements structurants, tels que les [Journées européennes de l'océan](#) ou le Blue Economy and

Finance Forum (BEFF), organisé à Monaco.

Ces événements sont l'occasion de renforcer la visibilité des enjeux océaniques, de faire entendre les besoins des investisseurs (accès

aux données, stabilité normative, cofinancements publics), et de construire des ponts avec les institutions, les ONG, les agences de développement et les communautés scientifiques.

Contributions au plaidoyer et à la régulation

Mirova soutient activement les réflexions européennes sur le Pacte Océan, la Taxonomie verte, ou encore le développement d'indicateurs d'impact spécifiques. Ces contributions visent à inscrire l'océan dans les grands cadres de la finance durable, sans créer de silos ni fragmenter les marchés.

Ces dynamiques collectives jouent un rôle clé dans la création d'un langage commun entre parties prenantes, dans l'accélération de l'alignement réglementaire et dans la préservation d'une ambition commune.

Dans un monde de plus en plus polarisé, garantir un accès équitable

aux données océaniques et soutenir des infrastructures numériques partagées devient un enjeu de souveraineté partagée. Les forums multilatéraux doivent également œuvrer à la compatibilité des outils, des standards et des capacités d'analyse pour éviter toute fragmentation.



Mirova FOUNDATION»

Soutenir les communs océaniques par la philanthropie et l'action locale

En complément de ses leviers financiers, Mirova s'engage également via son fonds de dotation, Mirova Foundation, afin de soutenir des projets d'intérêt général qui jouent un rôle clé dans la transition écologique et solidaire. La philanthropie constitue un levier d'action supplémentaire pour agir là où les logiques d'investissement ne fonctionnent pas, et permettre de mobiliser des financements complémentaires en faveur des océans. Alors que seulement 8 % de la philanthropie est consacrée aux enjeux environnementaux en France⁹, il est en effet urgent de déployer des actions plus massives en faveur des océans à travers le mécénat. C'est la raison pour laquelle Mirova Foundation a signé l'Appel des Fonds et Foundations pour l'Océan, initié en marge de l'UNOC.

De plus, Mirova Foundation a lancé en 2024 un appel à projets spécifiquement consacré à ces enjeux, afin de transformer les pratiques et changer les comportements liés à l'Océan à travers le renforcement des connaissances et la formation des communautés locales, la préservation des écosystèmes et le

soutien à des pratiques de pêche durable.

Trois associations ont été sélectionnées pour un montant de près d'un demi-million d'euros. Les lauréats bénéficient d'un soutien pluriannuel sur trois ans combinant financement, accompagnement extra-financier personnalisé et soutien au plaidoyer :

Under the Pole, qui développe les connaissances scientifiques sur le rôle des forêts mésophotiques dans la régulation du climat et leur accès au plus grand nombre (citoyens, jeunes, décideurs) grâce au programme d'exploration DEEPLIFE, labellisé par la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques ;

Pleine Mer, qui agit pour structurer des modèles de pêche artisanale durable en France et en Europe en soutenant l'installation et la transition de pêcheurs vers des pratiques vertueuses tout en œuvrant pour changer le système de répartition des quotas de pêche ;

Coral Guardian, qui déploie des actions de restauration

corallienne permettant également de développer l'autonomie financière des communautés locales et d'être formées aux enjeux de pêche durable et de préservation des écosystèmes marins, en particulier au Kenya et en Outre-Mer.

Mirova Foundation prend en charge les frais de structure des organisations et de leurs projets, accompagne leur changement d'échelle et agit comme caisse de résonance dans les espaces publics, contribuant à faire émerger une dynamique de transition dans les territoires.

À travers son fonds de dotation, Mirova s'engage pour une approche systémique de la philanthropie qui sort des pratiques de saupoudrage des financements et donne les moyens aux porteurs de projets de proposer des solutions pérennes et transformatrices. Au-delà des activités directement investissables, ces partenariats permettent de soutenir des actions de terrain et des pratiques émergentes, qui contribuent toutes à faire progresser les communs océaniques.

CLIQUEZ ICI POUR
EN SAVOIR PLUS SUR
MIROVA FOUNDATION



⁹ Source : La philanthropie face aux défis environnementaux : enjeux et perspectives pour une transition juste, Fondation de France, 2024

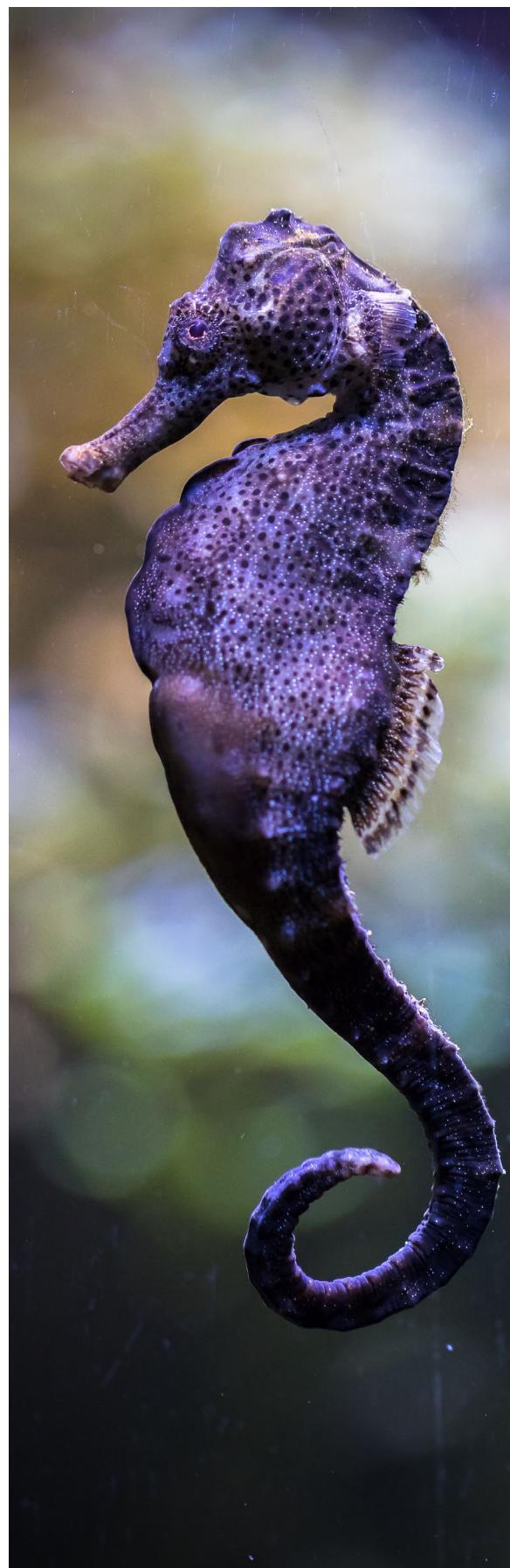
L'océan ne peut rester une zone grise de l'investissement durable. Ni secteur homogène, ni simple enjeu environnemental, il est au cœur des équilibres climatiques, sociaux et géopolitiques mondiaux. La Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) 2025 représente une occasion rare d'en faire un objet politique structurant – et d'en tirer les conséquences pour le monde de la finance.

Pour les investisseurs responsables, le défi est double : mieux reconnaître d'une part les actions déjà en place – souvent indirectes, dispersées, invisibles – et structurer d'autre part les outils permettant d'aller plus loin. Cela suppose d'assumer une approche plurielle : investissement direct, obligations bleues, engagement actionnarial, soutien à l'innovation, plaidoyer réglementaire. Aucun levier ne suffira seul. C'est leur combinaison qui peut faire émerger une finance bleue crédible, traçable, à la hauteur des enjeux.

Dans ce contexte, l'Union européenne dispose d'un rôle stratégique majeur. Face au recul du multilatéralisme et à l'instabilité de certains grands cadres internationaux, l'Europe reste l'un des rares espaces de taille critique capables de produire des normes claires, cohérentes et ambitieuses en matière de finance durable. La taxonomie verte, les standards SFDR, les initiatives comme le Pacte européen pour l'océan ou BluelInvest sont autant de socles à consolider. Ils offrent aux investisseurs un cadre d'action robuste, mais aussi une responsabilité : contribuer à leur mise en œuvre, en phase avec les réalités du terrain.

Chez Mirova, nous sommes convaincus que la finance ne peut prétendre à la durabilité si elle ignore 70 % de la surface de la planète. Structurer l'action financière face à l'urgence océanique n'est pas une option thématique ou une tendance à suivre – c'est une responsabilité stratégique. La trajectoire qui se dessine dépendra de notre capacité collective à créer des cadres lisibles, à accepter l'expérimentation, et à faire converger ambitions publiques, solutions de terrain et capitaux privés. Cela suppose d'articuler les outils financiers avec les dynamiques de terrain et les savoirs en construction, en soutenant les expérimentations locales comme la recherche appliquée. C'est ce que Mirova s'efforce de faire à travers ses investissements, les travaux du Mirova Research Center, et les projets accompagnés par la Mirova Foundation.

À Nice, en juin 2025, cette convergence sera mise à l'épreuve. Ce moment peut devenir un tremplin pour que la préservation de l'océan ne reste pas un angle mort du financement durable, mais devienne un pilier structurant des stratégies publiques et privées.



COMITÉ ÉDITORIAL

Mirova : Mathilde Dufour, Felipe Gordillo-Buitrago, Thomas Giroux, Hervé Guez, Lisa Hubert, Eva L'Homme, Sarah Maillard, Gautier Quéré, Marc Romano, Anne-Claire Roux, Magali Rousselot, Louis Wuyam, Kevin Whittington-Jones, Philippe Zaouati

Consultants : [Alameda Sustainability Advisory](#)

MENTIONS LÉGALES

Ces informations sont destinées exclusivement aux clients non professionnels et professionnels au sens de la directive MIF.

Ce document et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune présentation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette vidéo sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans cette vidéo ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette vidéo contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les liens vers des sites Web tiers sont fournis uniquement à titre de commodité. Mirova et ses filiales ne cautionnent, n'approuvent, ne vérifient ni ne surveillent ces sites et ne contrôlent pas l'exactitude, l'exhaustivité, la pertinence ou la mise à jour du contenu de ces sites. Votre décision indépendante de vous connecter à ces sites vous soumettra probablement aux conditions d'utilisation, aux termes et conditions et/ou aux politiques de confidentialité de ces sites.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : www.mirova.com.

Document non contractuel, achevé de rédiger en juin 2025.

INVESTISSEMENTS ESG – RISQUE ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

Pour l'ensemble de ses investissements, Mirova vise à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif des stratégies Mirova concernées est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds. Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter notre site Web Mirova : www.mirova.com/fr/durabilite



À PROPOS DE MIROVA

Mirova est une société de gestion globale d'actifs dédiée à l'investissement durable et une filiale de Natixis Investment Managers. À la pointe de la finance durable depuis plus d'une décennie, Mirova développe des solutions d'investissement innovantes dans toutes les classes d'actifs, visant à combiner création de valeur à long terme avec un impact environnemental et social positif. Basée à Paris, Mirova propose une large gamme de stratégies actions, taux, diversifié, infrastructures de transition énergétique, capital naturel et private equity conçues pour les investisseurs institutionnels, les plateformes de distribution et les investisseurs particuliers en Europe, Amérique du Nord et Asie-Pacifique. Mirova et ses sociétés affiliées comprenaient 32 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 mars 2025. Mirova est une entreprise à mission*, labellisée B Corp**.

*Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. *Mirova est une société à mission depuis 2020. Pour plus d'informations : www.entreprisesamission.com. **Depuis 2006, le mouvement B Corp porte à travers le monde des valeurs fortes de changement pour faire des entreprises « a force for good » et distinguer celles qui réconcilient but lucratif (for profit) et intérêt collectif (for purpose). L'objectif de B Corp est de certifier les entreprises qui intègrent dans leur modèle d'affaire et dans leurs opérations des objectifs sociaux, sociaux et environnementaux. La certification B Corp est une désignation indiquant qu'une entreprise respecte des normes élevées de performance vérifiée, de responsabilité et de transparence sur des facteurs allant des avantages sociaux des employés et des dons caritatifs aux pratiques de la chaîne d'approvisionnement et aux matériaux d'entrée. Certifiée depuis 2020, Mirova présente une nouvelle demande de certification B Corp tous les trois ans. Les frais annuels de maintien de la certification s'élèvent à 2 500 €. Pour en savoir plus veuillez visiter le site web de B Corp ici : <https://www.bcorporation.net/en-us/certification>*

MIROVA

Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 – Agrément AMF n°#GP 02-014
59, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.
[Website](#) – [LinkedIn](#)

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris Natixis
Investment Managers est une filiale de Natixis.

MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199.
Tél : 857-305-6333
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche.
Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

MIROVA UK

Société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais
Siège social: Quality House by Agora, 5-9 Quality Court, London, WC2A 1HP
Les services de Mirova UK sont réservés exclusivement aux clients professionnels et aux contreparties éligibles. Ils ne sont pas disponibles aux clients non professionnels. Mirova UK est un affilié de Mirova.

MIROVA KENYA LIMITED

Société à responsabilité limitée de droit kenyan
KOFISI, c/o Sunbird Support Service Kenya Limited, Riverside Square, 10th Floor, Riverside Drive, P.O. Box 856-00600 Nairobi, Kenya
Mirova Kenya Limited est agréée en tant que Conseiller en investissement par l'Autorité des marchés financiers (CMA) en vertu des dispositions de la loi Capital Markets Act (Cap 485A of the Laws of Kenya). Mirova Kenya Limited est une filiale de Mirova Africa Inc.